



Communiqué de presse
Dieppe, le 12/11/2024

Parc éolien en mer Dieppe – Le Tréport : Un fonds d'accompagnement pour des projets de pêche durable

*Les Eoliennes en mer Dieppe Le Tréport, filiale d'Ocean Winds, en étroite collaboration avec les Comités Régionaux des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Normandie et des Hauts-de-France, annonce le **lancement officiel du Fonds d'accompagnement de projets de pêche durable**, destiné aux acteurs de la filière à Dieppe et au Tréport.*

La mise en œuvre de ce fonds d'accompagnement, unique en France, est un soutien tangible à l'accompagnement de la pêche professionnelle et de sa filière qui est confrontée à de nombreux enjeux. Cet engagement des Eoliennes en mer Dieppe Le Tréport, intégré dès la réponse à l'appel d'offres de l'Etat, est justifié par les spécificités de la pêche professionnelle sur cette zone.

Ce fonds d'accompagnement, dont la gouvernance est partagée avec les comités régionaux des pêches, soutiendra des projets d'intérêt collectif répondant aux critères suivants :

- Facilitation de la cohabitation des activités de pêche au sein du parc
- Gestion durable des pêches locales
- Promotion de la filière et des produits
- Modernisation et amélioration des conditions d'exercice des professionnels

Chaque porteur de projet peut dès à présent formaliser sa demande de financement au Fonds d'accompagnement pêche durable. Les candidatures sont ouvertes pour les acteurs de la pêche et de l'économie maritime de Dieppe et du Tréport.

« Ce fonds doit constituer une réelle solution d'accompagnement pour la pêche professionnelle vis-à-vis de l'implantation de ce parc et des contraintes associées. Nous serons garants, au sein de la gouvernance de ce fonds, de la bonne prise en compte des intérêts des professionnels et comptons sur leur présence pour bâtir des réponses collectives en soutien à notre pêche artisanale », a déclaré Dimitri ROGOFF, Président du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Normandie.

Éoliennes en mer Dieppe Le Tréport

SAS au capital de 31 436 000,00 € - Siège social : 1 quai de l'avenir 76200 Dieppe

SIRET : 798 378 683 00022

contact-dieppe-le-treport@eoliennes-mer.fr – 02.73.54.10.06

« Nous sommes fiers d’initier et de financer ce fonds, doté de 5 millions d’euros, qui incarne notre engagement à soutenir l’économie locale Dieppoise et Tréportaise en lien avec la pêche. Ce fonds est aussi le marqueur d’un travail étroit avec les Comités régionaux, dans la recherche d’un équilibre entre énergie renouvelable et maintien de la pêche artisanale » a déclaré Yannick RAYMOND, Directeur de l’Action territoriale et de l’environnement pour Les Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport.

Pour en savoir plus sur le Fonds d’accompagnement de projets de pêche durable ou pour déposer un projet, vous pouvez contacter les structures suivantes :

La société les Eoliennes en mer : helene.chitto-ext@eoliennes-mer.fr

Le CRPME Normandie : jana.colli-cantoni@comite-peches-normandie.fr

La société Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport (EMDT) filiale d’Ocean Winds a remporté en juin 2014 l’appel d’offres lancé par l’État pour le développement du parc éolien en mer au large de Dieppe et du Tréport.

Le parc sera constitué de 62 éoliennes et alimentera à partir d’octobre 2026 près de 850 000 personnes par an en électricité durable, soit plus des 2/3 de la population de la Seine-Maritime.

EMDT est une filiale d’Ocean Winds, la co-entreprise dédiée à l’éolien en mer créée par ENGIE et EDPR, dans laquelle Sumitomo Corporation et la Caisse des Dépôts ont des participations.

Éoliennes en mer Dieppe Le Tréport

SAS au capital de 31 436 000,00 € - Siège social : 1 quai de l’avenir 76200 Dieppe

SIRET : 798 378 683 00022

contact-dieppe-le-treport@eoliennes-mer.fr – 02.73.54.10.06